

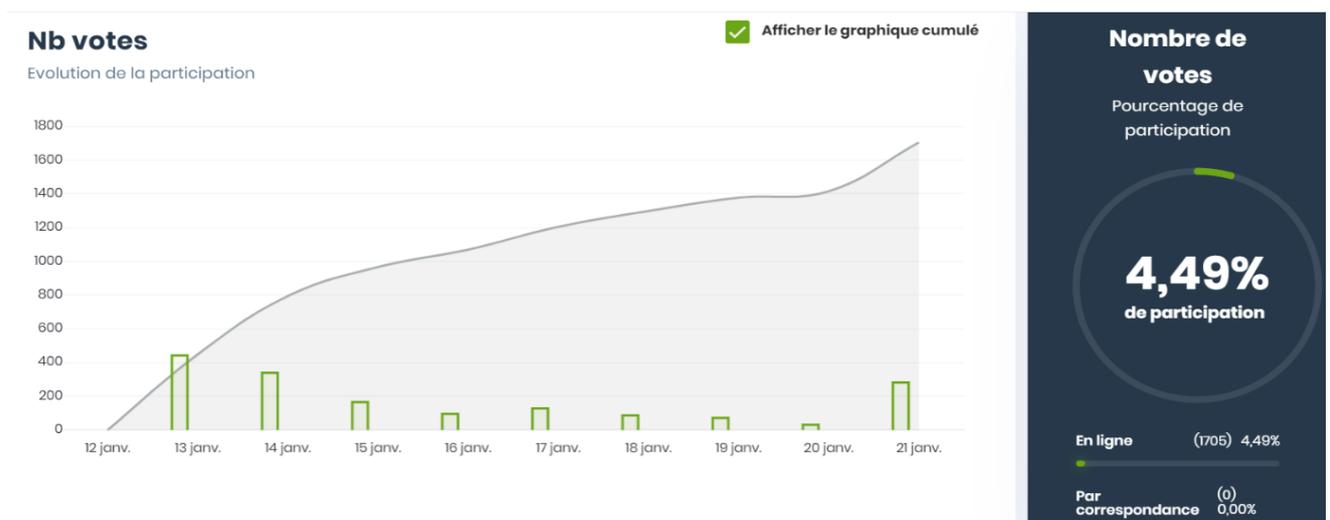
ELECTIONS A LA MGEN DU 12/01 AU 11/03

1/ Du 12 janvier au 11 mars 2022 auront lieu les premières élections simultanées permettant de renouveler intégralement nos représentants au Comité Départemental (ex comité de section) et ceux aux assemblées générales du groupe MGEN (précédemment ils étaient désignés par le comité de section ou en AG départementale).

- Le vote n'est pas uniquement électronique (les électeurs pourront aussi voter par correspondance à partir du 5 février : voir fiche "calendrier")
- C'est un mode de scrutin uninominal à partir des candidats figurant sur la liste (on peut choisir autant de candidats qu'on souhaite de 0 à 24, c'est à dire dans la limite de postes à pourvoir : pour la Haute Savoie c'est sans limite puisqu'il y a 24 candidats pour 30 postes)
- La durée du mandat sera de 6 ans pour les 15 premiers élus en nombre de voix et de trois ans pour les suivants de la liste. En 2025, quinze postes sur 30 seront donc à pourvoir pour 6 ans, et ainsi de suite tous les trois ans).

2/ Un mail vous a été envoyé dès le 12/01 suivi de plusieurs rappels. Ils contenaient un code d'accès, les modalités de vote et la liste des candidats. Vous pourrez aussi y lire le mot du président Laurent Viotto sur les modifications (indiquées ci-dessus) et l'importance du vote.

3/ Petit point d'info sur les votes MGEN en Hte Savoie depuis lundi jusqu'au 21/01/2022 - 10h30:



4/ Vous constaterez qu'il n'y a plus que Jean Michel et Michel au titre de la FSU. De nombreuses discussions ont eu lieu sur la nécessité de s'associer à d'autres mutuelles (la MGEN fait partie du groupe VYV) pour peser suffisamment dans le cadre du futur référencement. Après la signature du texte sur la PSC (le 25/01) le gouvernement va définir, par décret, - les groupes mutualistes autorisés à gérer les cotisations des personnels des différentes fonctions publiques). Il n'y a plus et ou très rarement de « discussions politiques » même si nous avons été sollicités pour mettre en place, avec les autres organisations syndicales, des discussions sur la PSC. En outre le niveau départemental a, maintenant, un rôle amoindri.

Le récent congrès FSU 74 s'est engagé à poursuivre, auprès de ses adhérents, la discussion sur cette question.

Nous travaillons dans une assez bonne ambiance dans le comité départemental (ex comité de section) même si tout le monde n'est pas présent. Parmi les nouveaux candidats on note des membres de l'UNSA et de la CGT.